

L'apoplexie de Voltaire *

Docteur Raphaël ROCHE **

La communication que j'ai l'honneur de faire devant vous a pour titre : « L'apoplexie de Voltaire ». Il eût été plus juste de dire : « Les apoplexies de Voltaire ». Car il en a eu cinq.

Permettez-moi deux remarques préalables :

1. Voltaire est des nôtres. Il a lu plus de livres de médecine que Don Quichotte n'en avait parcourus de chevalerie.
2. Deux maladies-vedettes, son entérocolite et sa petite vérole, devenues légendaires, ont occulté dommageablement tout le reste de sa pathologie.

C'est ainsi que les accidents vasculaires cérébraux, qu'il désigne emphatiquement sous le nom d'apoplexies, n'ont guère retenu l'attention de ses biographes, même médecins.

La première manifestation de ces accidents vasculaires cérébraux se produit *en 1759*.

Voltaire est alors âgé de *65 ans*.

Nous le savons, c'est l'âge propice pour ce genre d'ennui. Voici comme il relate l'événement à son vieil et fidèle ami, d'Argental :

Il m'a pris un éblouissement, un je ne sais quoi qui accommode fort peu les idées.

Tronchin est venu au secours de ma pie-mère et de ma dure-mère, et c'est à son insu que j'ai l'honneur de vous écrire...

Si je veux vivre, j'ai besoin d'un parfait repos, pour quelque temps.»
20.VII.1759.

* Communication présentée à la séance du 23 mai 1981 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 19, rue Pasteur, 54590 Hussigny.

Une deuxième atteinte a lieu, *en 1765* ; soit 6 ans plus tard. Voltaire a *71 ans*. C'est au docteur Tronchin qu'il fait un rapport circonstancié. En véritable homme de l'art :

« Mon cher Esculape,

... Il vient de m'arriver quelque chose de fort plaisant. Je vous ai écrit mon billet, à plusieurs reprises.

Je venais de me promener au grand soleil.

La tête m'a tourné.

J'ai été, une demi-heure, sans savoir ce que je faisais.

... J'ai voulu achever le dernier article de ma lettre, et je n'ai pu en venir à bout...

Mon pouls était fort élevé.

J'avais une petite sueur, et ma vue était fort affaiblie.

Remarquez bien l'endroit de ma lettre que j'ai souligné. J'avais mis deux mots qui ne signifiaient rien du tout : c'était Enolph... Arnolph...

J'ai pris le parti de me mettre au lit.

J'ai bu quelques gouttes d'eau fraîche.

Enfin, je suis revenu à moi, et j'ai été fort étonné de mon « Enolph, Arnolph ». Je l'ai fait effacer proprement, et j'ai mis quelque chose de raisonnable à la place.

Mais cela n'a pas été sans peine. »

20.V.1765.

Nous avons confirmation de cet accident cérébral de Voltaire par sa lettre, du surlendemain, à son ami Damilaville :

« J'ai eu, mon cher frère, un petit avertissement de la nature, qui me dit que je n'ai pas encore longtemps à philosopher avec vous... »

22.V.1765.

Un troisième accident cérébral semble s'être produit *en 1767*. A *73 ans*. Je dis, « semble s'être produit », parce que Voltaire, d'ordinaire si prolix de détails sur ses maladies, se montre ici plutôt réservé et minimise l'événement. Voici ce qu'il écrit à d'Argental :

« Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie.

Je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure, tout au plus. Et mon style n'est pas apoplectique. »

3.I.1767.

Voltaire, exhibitionniste de la maladie, ne nous a pas habitués à cette modération. L'explication est sans doute dans sa crainte d'être considéré comme intellectuellement affaibli.

« Mon style n'est pas apoplectique », dit-il. Que serait Voltaire sans sa plume ?

C'est cependant au même d'Argental qu'il confessera, *8 ans plus tard*, *en*

1775, un nouvel et *quatrième* accident vasculaire cérébral. Apparemment, plus sérieux que les précédents. Il est alors âgé de *81 ans* :

« Mon cher ange, j'ai été longtemps sans vous écrire. Mais c'est que je n'étais pas en vie.

Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie, quand on est aussi maigre que je le suis.

Cependant, j'ai eu ce ridicule. »

16.XI.1775.

Le *cinquième* et dernier accident vasculaire dont Voltaire est victime se produit en mars 1777. Voltaire a plus de *82 ans*.

Voici comme il relate l'événement à son ami Richelieu :

« Je vous ai avoué, il y a bien longtemps, Monseigneur, que Dieu, quand il lui prit fantaisie de me faire, n'employa rien de la belle pâte dont il vous a pétri.

Je m'en suis aperçu, il y a quelques jours, plus que jamais. Je perdis, pendant deux jours, la mémoire, comme Bernard ; et je la perdis, si absolument, que je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue. Jamais la nature n'a joué un tour plus sanglant à un académicien.

Il est ridicule que je tâte de l'apoplexie, étant aussi maigre que je le suis. »

28.III.1777.

Habitué, de longue date, au moribondage continu et aux lamentations de Voltaire, Richelieu lui répond sur un ton ironique, sceptique et même incrédule.

Nous ne pouvons partager ce scepticisme et cette incrédulité de Richelieu. En effet, les doléances de Voltaire touchant son apoplexie se recourent dans diverses lettres. Elles sont aussi d'une précision clinique qui autorise à les rapporter, avec certitude, à des épisodes d'anoxie cérébrale passagère récidivante.

Le diagnostic rétrospectif d'accident ischémique transitoire cérébral (A.I.T.C.) est licite et doit être posé.

Ce diagnostic se fonde sur des éléments tout à fait caractéristiques, à savoir :

1° *La soudaineté de survenue* du dysfonctionnement cérébral focalisé.

Reprenons les termes de Voltaire :

« Il m'a pris un éblouissement, un je ne sais quoi qui accommode fort peu les idées...

La tête m'a tourné ; j'ai été sans savoir ce que je faisais... »

2° *La brièveté* du trouble cérébral :

« J'ai été, une demi-heure, sans savoir ce que je faisais. »

3° *La régression rapide*, et sans séquelle, du processus pathologique :

« ...J'ai bu quelques gouttes d'eau fraîche. Enfin, je suis revenu à moi. »

4° *L'habituelle récédive* de ces atteintes vasculaires cérébrales, avec la même séméiologie clinique. Récédives, à plusieurs années d'intervalles. Comme, ici, chez Voltaire. Si nous récapitulons, nous voyons donc :

1^{re} atteinte, en 1759 : Voltaire a 65 ans ; 2^e atteinte, en 1765 : Voltaire a 71 ans ; 3^e atteinte, en 1767 : Voltaire a 73 ans ; 4^e atteinte, en 1775 : Voltaire a 81 ans ; 5^e atteinte, en 1777 : Voltaire a 83 ans.

S'il nous fallait conforter davantage ce diagnostic rétrospectif d'accident ischémique transitoire cérébral, il suffirait de rappeler :

1. le *tempérament* du personnage. Sans cesse en proie à des phobies. Vivant dans un perpétuel exil. Toujours prêt à fuir, comme une bête traquée. Exposé ainsi, à longueur d'année, à ce que nous appelons aujourd'hui des stress ;
2. la *perspicacité de Tronchin*, qui a rapporté, aux dires même de Voltaire, le phénomène pathologique à une cause cérébrale (Tronchin est venu au secours de ma pie-mère et de ma dure-mère). Tronchin a également prescrit un repos absolu. Puisque « c'est à son insu » que Voltaire a écrit à d'Argental, en 1759 ;
3. l'existence, en 1765, d'une manifeste *circonstance favorisante* : « Je venais de me promener au grand soleil ». On sait la fragilité de l'hémodynamique cérébrale, chez les vieillards, dangereusement perturbée par le froid ou la chaleur excessifs ;
4. l'espèce de *bégalement intellectuel*, qui a fait écrire au malade des mots inintelligibles : Enolph, Arnolph... Il s'agit là de *troubles phasiques*, élément classique du syndrome dit « aphasie de Broca » ;
5. l'existence de *troubles visuels* : « Ma vue était fort affaiblie » et de *troubles mnésiques* : « Je ne pouvais retrouver aucun mot de la langue » (je perdis la mémoire comme Bernard) ;
6. dernière caractéristique, enfin, de ces accidents vasculaires transitoires : *l'absence évidente de signes neurologiques*.

En homme de l'art, Voltaire n'aurait pas manqué de les signaler, s'il s'en était produit.

Incidentement, permettez que je vous donne connaissance de cette lettre de Frédéric II à Voltaire, en 1775, lors du quatrième accident vasculaire cérébral de Voltaire :

« Il faut que le patriarche de Ferney vive de longues années pour la gloire des Lettres, et pour honorer le XVIII^e siècle.

J'ai survécu 26 ans à l'attaque d'apoplexie que j'eus en 1749(1). J'espère que vous en ferez de même.

En observant un bon régime, en renonçant aux soupers, j'espère que nous pourrons encore vous conserver, pour la satisfaction de ceux qui pensent...

Une goutte de sang extravasé presse le cerveau et les nerfs de l'entendement, voilà la cause de l'apoplexie. »

4.XII.1775.

(1) En vérité, c'était en 1747.

Soulignons, en passant, la perspicacité médicale de Frédéric II, qui rappelle le mécanisme physiopathologique de l'apoplexie. Mécanisme encore invoqué de nos jours comme l'étiologie la plus fréquente de cette atteinte des fonctions cérébrales.

Ces accidents d'ischémie transitoire ont été souvent qualifiés de « spasmes artériels » ou d'« éclipses cérébrales ».

Il s'agit, en réalité, de petits ictus, par altération vasculaire. On leur a donné, récemment, le nom de « maladie d'Alvarez », interniste réputé de la Fondation Mayo.

Dans de nombreuses publications, ce maître de la médecine moderne a accordé une grande attention à ce syndrome que nous évoquons ici, à propos de Voltaire. Syndrome connu dans la littérature médicale sous de multiples étiquettes diagnostiques : 170 !

En conclusion, nous pouvons donc dire que Voltaire a eu, entre 1759 et 1777, soit en l'espace de 18 ans, cinq accidents vasculaires cérébraux qui ont régressé très rapidement et sans séquelles.

A titre historique, ou plutôt anecdotique, signalons que d'autres grands personnages, qui ont marqué leur époque et l'histoire, ont été victimes, eux aussi, de ces prodromes furtifs d'accident cérébral. Citons, de manière non limitative, Wilson, Roosevelt et Churchill.

Churchill a eu sa première attaque avant la Seconde Guerre mondiale. Alors que toute son œuvre importante était encore à accomplir.

Nous pourrions ajouter le cas de Pasteur. Il a survécu 20 ans à sa première attaque, sans rien perdre de son activité créatrice.

C'est bien ce qui est arrivé à Voltaire.

Le pronostic de cette affection justifie donc l'optimisme. 80 % des malades récupèrent totalement, après la première attaque. Et 20 %, parmi eux, peuvent avoir par la suite une longue existence.

Ne laissons donc pas accréditer la croyance que Voltaire n'a eu que la colite et la petite vérole. Il a eu aussi l'« apoplexie » et d'autres maladies, que nous verrons dans des séances ultérieures de cette très honorable Assemblée.

